 **Confédération Générale du Travail FORCE OUVRIERE**

**Déclaration préalable de la FNEC-FP FO**

**CDEN du 7 février 2019**

Madame La Préfète,

Monsieur l’Inspecteur Académique,

Mesdames et Messieurs les membres élus du CDEN,

Mardi 5 février plus de 4500 personnes étaient en grève à Clermont Ferrand à l’appel des organisations syndicales FO, CGT, FSU, SUD Solidaires, UNL et UENF, aux côtés des gilets jaunes, aux côtés des jeunes, et aux côtés des retraités. Cette mobilisation massive au niveau départemental et national est une expression de la profonde colère qui s’exprime dans tout le pays.

En réponse à ces différentes actions qui existent depuis des mois, le gouvernement s’enferme dans une dérive autoritaire et reste sourd aux revendications. Il décide une fois de plus de garder le cap. Il persiste à vouloir mener jusqu’au bout ses contre‐réformes destructrices des acquis de la classe ouvrière.

Pour tenter d’instrumentaliser la colère qui monte de partout, le président Macron organise son « grand débat national ». Pour FO, l’heure n’est pas de participer à cette mascarade dont le seul objectif est de cautionner le gouvernement actuel sans aucun résultat pour les salariés. L'heure est à la mobilisation pour gagner !

De plus, les mesures liberticides annoncées par le 1er Ministre pour « cadrer » les manifestations sont inacceptables. Garant des libertés démocratiques, la FNEC FP‐FO condamne sans aucune réserve la répression et les violences commises, sur ordre, à l’encontre des gilets jaunes et des lycéens.

Ni les personnels, ni Force Ouvrière ne se laisseront intimider ou instrumentaliser.

Monsieur Macron, marginalisé, sourd aux revendications, impose de force sa ligne directrice libérale. Les collègues, les personnels, les salariés, avec la FNEC FP FO, se mobilisent et s'organisent pour amplifier le rapport de force et faire reculer ce gouvernement qui vacille.

Les personnels sont usés par les réformes contre leurs droits. Les personnels sont usés de toutes les mesures qui remettent en cause leur métier, qui remettent en cause l’école publique, laïque, gratuite et républicaine. Les personnels sont usés de la politique mise en œuvre dans la fonction publique qui veut mettre fin aux statuts généraux et particuliers. Les personnels sont usés par le manque de postes. Les personnels sont usés par le blocage de leur salaire !

Dans le cadre de la préparation de la carte scolaire 1er degré, Force Ouvrière dénonce les dispositifs 100 % réussite en REP. Force Ouvrière rappelle que si la baisse des effectifs dans les classes est une revendication partagée, la mise en place de force de ces dispositifs ne l'est pas. Ces mesures vont à l'encontre des prérogatives des décisions des conseils de maîtres dans les écoles. Ouvrir une classe dans une école oui, avec le respect des décisions de répartition des classes par les collègues.

Pour Force Ouvrière aucune fermeture n'est acceptable, toutes les demandes d'ouverture sont légitimes !

Ce sont les revendications des collègues !

Pour le 1er degré, la FNEC FP FO, mandatée par les collègues demande de revenir sur les décisions de fermeture des écoles de Vic le Comte maternelle, Cournon d’Auvergne L.Dhermain maternelle, Job, et Marsac en Livradois.

A Saint Georges de Mons, la FNEC FP FO dénonce le fait de fermer une classe dans cette école qui accueille des élèves issus de familles de migrants. Avec, en plus, toute la complexité qui existe dans cette école, cette décision est inadmissible !

Force Ouvrière tire aussi la sonnette d’alarme sur la fermeture d’une classe à l’école Jean Jaurès élémentaire de Gerzat. En fermant une classe dans cette école, les conditions de travail des personnels et d’apprentissage des élèves seront ingérables. Comme il l’a fait l’année dernière pour l’école de Riom P.Brossolette élémentaire, si la fermeture d’une classe est effective à l’issue de ce CDEN, Force Ouvrière prévient qu’il y aura de sérieux problèmes pour les collègues, pour les élèves, et que ce dossier devra revenir dans les discussions. FO vous demande au CDEN d’annuler cette décision !

Concernant les moyens alloués pour les élèves allophones, FO prend acte des annonces de Monsieur le DASEN du Puy de Dôme lors du CTSD du 6 février de maintenir les moyens alloués en FLE pour les écoles de Saint Georges de Mons et Les Ancizes. FO demande de renforcer encore dans cette perspective les moyens alloués pour les écoles d’Aigueperse et de Pessat-Villeneuve.

Pour FO, il reste au moins 6 postes en réserve pour le premier degré. FO revendique que ceux-ci doivent être utilisés immédiatement pour ouvrir, ne pas fermer ou abonder les contingents de RASED et remplaçants.

Enfin, FO rappelle la revendication majoritaire des collègues concernant les rythmes scolaires : 4 jours (Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi) pour tous sur 36 semaines, et vous demande, Madame La Préfète, Monsieur l’Inspecteur Académique de pouvoir interpeller les mairies qui souhaitent continuer à imposer un rythme de 4,5 jours, rythme maintenant ultra-minoritaire.

Si au sortir de ce CDEN, Madame La préfète, Monsieur l’Inspecteur Académique, aucune revendication n’est satisfaite, la FNEC FP FO 63, avec sa fédération et son Union Départementale, réunira les collègues, les personnels, les parents d'élèves et les élus afin de *« mettre en discussion des suites à donner pour gagner ! »*

Je vous remercie de votre écoute.